



Procès-Verbal
du Conseil Municipal du 14 janvier

2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze janvier à vingt heures trente, le conseil municipal d'Artigueloutan, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal d'Artigueloutan sous la présidence de Madame Marie-Claire Né, Maire de la Commune.

PRÉSENTS : Marie-Claire NÉ, Christelle COUDROY, Stéphanie CHAVANNE, Sabine IZARD, Servane JOUVIN, Michèle LABAN-WINOGRAD, Marine LASSUS, Arnaud CURUTCHET, Bertrand LOUBET, Eric MARCENAT, Jean PETIT.

EXCUSÉS: Alassane CAMARA. Guillaume METZGER.

PROCURATIONS : Alain PERSONNE procuration à Christelle COUDROY.

SECRETAIRE DE SÉANCE: Stéphanie CHAVANNE

Ordre du jour

- 1- Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025
 - 2- Délib 1 : Décision modificative N°4 : portage EPFL
 - 3- Délib 2 : Décision modificative N°5 : portage EPFL
 - 4- Délib 3 : Décision modificative N°6 : acquisition réserve Pau Béarn Habitat
- Après avoir accueilli les participants et le quorum, la séance est ouverte à 20h30.

I . Procès-Verbal de la séance du 17 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025 n'appelle aucune observation de la part des conseillers municipaux présents.

II . 2026-01-01-Décision modificative N°4 : portage EPFL

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-3 614,00
		27638 (27) : Autres établissements publics	3 614,00
			0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	-3 614,00		
62878 (011) : A des tiers	3 614,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

APPROUVE la décision modificative.

- Résultats de vote : adopté à l'unanimité
- Pour : 12 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

III . 2026-02-02- Décision modificative N°5 :

Objets : DM5 Portage EPFL

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2132 (041) : Bâtiments privés	94 000,00	27638 (041) : Autres établissements publics	94 000,00
231 (23) - 78 : Immobilisations corporelles €	-72 000,00		
27638 (27) : Autres établissements publics	72 000,00		
	94 000,00		94 000,00
Total Dépenses	94 000,00	Total Recettes	94 000,00

APPROUVE la décision modificative.

- Résultats de vote : adopté à l'unanimité
- Pour : 12 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

IV . 2026-03-03. Décision modificative N°6 : acquisition réserve Pau Béarn Habitat

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2132 (21) - 80 : Bâtiments privés	32 035,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	2 270,00
2132 (21) - 80 : Bâtiments privés	2 550,00	165 (16) : Dépôts et cautionnements reçus	280,00
2138 (21) - 80 : Autres constructions	-32 035,00		
	2 550,00		2 550,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	2 270,00		
60612 (011) : Énergie – Électricité	-2 270,00		
	0,00		
Total Dépenses	2 550,00	Total Recettes	2 550,00

APPROUVE la décision modificative

- Résultats de vote : adopté à l'unanimité
 - Pour : 12 voix
 - Contre : 0 voix
 - Abstention : 0 voix
-

Délibérations prises au cours de la séance du 14 janvier 2026 numérotées de 01 à 03.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Maire	Secrétaire de séance
	